

## Assemblée du Conseil de Piedmont le 3 août à 20 h

32 contribuables étaient présents à l'assemblée.

### Correspondance

A) MRC des Pays-d'en-Haut – Procès-verbal-assemblée de juin 2009. – B) MRC des Pays-d'en-Haut – Résolutions décrétant que la MRC se déclare favorable au règlement 265-2009 ref. annexion lot 2311563 par St-Sauveur. – C) Municipalité Sainte-Anne-des-Lacs – Résolution, service de police, Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord.. – D) Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Journée nationale du sport et de l'activité physique. – E) Cercle des Fermières – Lettre de remerciement. – F) MRC des Pays-d'en-Haut – Résolutions demandant aux municipalités locales de modifier leur règlement pour se conformer au schéma d'aménagement. – G) Mutuelle des municipalités du Québec – Offre pour faire le service d'inspection de panneaux de distribution électrique par thermographie. – H) Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut – Journée champêtre le 13 août 2009. – I) C.L.D. des Pays-d'en-Haut – tournoi de golf le 10 septembre 2009.

### Comité de l'environnement.

Le Comité tiendra une réunion le 21 août 2009 à propos de Tricentris.

Chambre de Commerce de la Vallée, aucune activité dû à la période des vacances.

Fête de la Famille du 8 août aura coûté 25 000 \$.

Résolution pour mandater madame Danielle Drapeau à la préparation et à la collaboration-mariage civil et union civile.

### Règlement 787-09

Le Conseil désire adopter un règlement pour l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**Article 2:** À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ

**Article 3:** Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

### Sécurité publique

Un accord de principe avec le Syndicat des policiers est négocié, mais non signé. Les effectifs passeront de 45 à 59 policiers avec la Sûreté du Québec.

### Avis de motion modifiant les règlements

a) concernant les systèmes d'alarme – b) concernant les animaux – c)

concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics – d) concernant le colportage – e) concernant l'utilisation de l'eau – f) concernant les nuisances.

M<sup>me</sup> Colizza a soulevé plusieurs questions sur cet avis de motion auxquelles le maire Cardin n'a pu répondre. Son approche aux accents pré-électorales a laissé le maire pan-tois.

Le transfert à la Sûreté du Québec le 14 septembre prochain soulève encore plusieurs questions sur les coûts. Le maire répète qu'il y aura des économies pour Piedmont, mais il y a beaucoup de scepticisme parmi les citoyens et on peut le voir par les questions posées.

Le maire a confirmé que le poste de police de Prévost sera loué pour 5 ans et qu'un bail sera signé à cet effet. On a demandé si le coût du loyer couvrirait les frais. Pas de réponse pour le moment de la part du maire, puis on a demandé si les coûts reliés à la finalisation des dossiers de la Régie avaient été prévus au budget, le maire a répondu oui, ce qui a laissé l'échevin M<sup>me</sup> Colizza perplexé.

### Transparence dans la gestion des affaires publiques concernant les points 17-19-23 de l'ordre du jour

Le maire a demandé une dispense de lecture. C'est une pratique qui se produit souvent au conseil de Piedmont, invitant les citoyens à consulter les documents à l'arrière

de la salle du conseil quand ils seront adoptés. À la période de questions, le contribuable Gauthier a demandé que ces règlements soient disponibles avant la réunion du Conseil pour permettre aux citoyens d'en prendre connaissance avant l'adoption. La citoyenne Louise Guertin a appuyé la requête de monsieur Gauthier et a demandé s'il était possible d'afficher lesdits règlements sur le site internet de la municipalité au moins à la veille de la rencontre. Le maire a exprimé un accord modéré. Plus tard, M<sup>me</sup> Colizza est revenue à la charge en disant qu'elle ne voyait pas pourquoi on ne pouvait l'afficher sur le site, puisque les conseillers y avaient accès quelques jours avant la rencontre.

Lors du rapport financier de l'échevin Claudette Laflamme, elle a laissé entendre que la Municipalité se dirigeait vers un surplus pour la fin de l'année. M<sup>me</sup> Colizza a exprimé des réserves, affirmant qu'il était trop tôt pour avancer une telle hypothèse, étant donné que certains dossiers comme ceux de la sécurité publique n'avaient pas été finalisés.

Le projet de la gare de Piedmont fait toujours des vagues parmi les opposants. Il faut retenir que c'est la M.R.C. des Pays-d'en-Haut qui en est le maître d'œuvre et toute proposition de modification ou d'ajout renverrait Piedmont à la table de négociation.

L'ancien maire de Piedmont Maurice Charbonneau a posé la question suivante au maire Cardin: «Le ministère des Transports est en appel d'offres rue Robert. Est-ce que le devis prévoit un passage piétonnier adéquat pour que les citoyens puissent circuler sans danger à pied entre Piedmont et Saint-Sauveur?» Le maire a dit qu'il ne pouvait répondre, mais qu'il allait vérifier.

### Volet politique de l'assemblée du Conseil

Il se passe présentement à Piedmont une joute politique à l'approche des élections de novembre. Il est normal que dans les circonstances la majorité du Conseil et certains contribuables veuillent démontrer la pertinence de leurs propos. C'est la raison pour laquelle il y a occasionnellement des prises de bec et une certaine agressivité dans les questions et les réponses données. Cela dit, c'est bon pour la démocratie et la transparence, mais à la fin ce sont les contribuables de Piedmont qui décideront.

L'assemblée s'est terminée vers les 22 h 15. Pour se tenir informé sur les différents comités: [www.municipalite.piedmont.qc.ca](http://www.municipalite.piedmont.qc.ca) à la rubrique *procès-verbaux*.



**INTERCLUB  
DES LAURENTIDES**  
Votre centre sportif  
Gym & Tennis



**Lundi au vendredi : 6h à 22h**  
**Samedi : 7h à 20h**  
**Dimanche : 7h à 19h**

*Pour nous contacter*

895, boul. des Laurentides,  
Piedmont, sortie 64  
**450.227.7875**  
**1 800.747.7875**  
[interclublaurentides.com](http://interclublaurentides.com)

## ACADÉMIE DE DANSE BIENVENUE AUX 3 À 70 ANS

Danse créative 1 et 2	3 et 4 ans
Pré – Ballet	5 et 6 ans
Ballet Classique enfant	(Élémentaire et secondaire)
Ballet classique	Adolescent
Ballet classique (adulte)	Débutant, intermédiaire et avancé
Classe de pointes	Enfant, adolescent et adulte
Pré-Hip Hop	5 à 7 ans
Funky Hip Hop	8 à 12 ans
Funky Hip Hop	Ado, Adulte
Jazz	Adulte

**Sous la Direction de Nicole Vachon**

**Période d'inscription**  
À compter du 17 août 2009  
tous les soirs sur semaine et le samedi

**5% DE RABAIS**  
par cours additionnel ou par membre additionnel d'une même famille.

